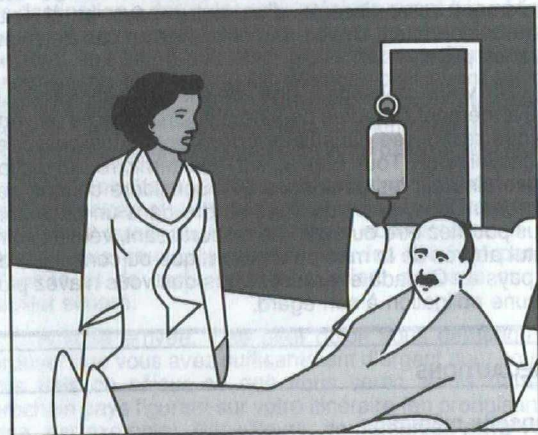


l'intention de vous rendre. Les règlements sanitaires peuvent être modifiés sans préavis. Vous devrez donc vous assurer juste avant votre départ d'être en règle à cet égard. Il est conseillé de faire cette vérification à chaque étape d'un long voyage.

Si vous souffrez d'allergies, ou si certains vaccins exigés vous sont contre-indiqués, munissez-vous d'un certificat médical à cet effet.

Des cas de sida (syndrome d'immuno-déficience acquise) ont été rapportés dans presque tous les pays. Il est préférable d'éviter les comportements à risque. Certains pays exigent que les étrangers subissent des tests de dépistage du sida. Les missions au Canada des pays en question vous donneront les renseignements voulus sur les conditions d'entrée.

Dans certaines régions tropicales, la malaria, ou paludisme, est endémique. Cette maladie parfois mortelle est transmise par des piqûres d'insecte. Vous pouvez en subir les séquelles pendant toute votre vie. Informez-vous sur les moyens de vous prémunir contre cette maladie.



Les voyageurs ne sont plus tenus de présenter un certificat international de vaccination à leur retour au

Canada. Toutefois, certains pays peuvent l'exiger comme preuve d'immunisation avant de vous permettre l'accès à leur territoire.

Si vous suivez un traitement médical, **apportez avec vous tous les médicaments** dont vous aurez besoin pour la durée de votre voyage à l'étranger. Transportez vos médicaments dans leur contenant d'origine et apportez vos ordonnances. Par ailleurs, vous aurez besoin d'une ordonnance pour apporter à l'étranger certains médicaments en vente libre au Canada. Parlez-en à votre pharmacien.

Si vous pensez séjourner plus longtemps à l'extérieur du Canada, apportez vos ordonnances et assurez-vous avant de partir que les médicaments dont vous avez besoin sont disponibles dans le pays où vous allez.

Assurances

Vos vacances seront gâchées si vous avez un accident, contractez une maladie ou si vous devez rentrer précipitamment au Canada parce qu'un grave problème est survenu à la maison ou que vous avez perdu vos bagages. De plus, vous risquez d'avoir à déboursier des centaines ou des milliers de dollars.

Une bonne assurance peut vous éviter bien des tracas. Il existe trois types d'assurance.

L'assurance-annulation vous protège si vous devez annuler votre voyage ou changer la date de votre départ à la dernière minute pour des raisons sérieuses comme le décès ou la maladie d'un membre de votre famille au pays, ou encore des troubles politiques ou des catastrophes naturelles dans le pays que vous comptez visiter.

D'autre part, l'assurance-bagage couvre les biens que vous apportez avec vous en voyage, comme, par exemple, les appareils-photo.

L'assurance-maladie, enfin, est peut-être la plus importante. Bien des gens se croient à l'abri des problèmes de santé. Si vous tombez malade à l'étranger, il se peut que vous deviez acquitter une facture de plusieurs milliers de dollars pour obtenir votre congé de l'hôpital, voire fournir une preuve de votre capacité de payer avant d'y être admis. Par ailleurs, le pays que vous visitez ne